
ASSOCIATION PRESSE ET PLURALISME

13 Rue LAFAYETTE
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008



LÉO JÉGARD & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

23, rue du Clos d'Orléans
F 94120 Fontenay sous Bois
Tél. 33 1 48 73 69 91 - Fax 33 1 48 75 40 43
www.jegard.com - bienvenue@jegard.com

ASSOCIATION PRESSE ET PLURALISME
13 Rue Lafayette
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008
Exercice du 1^{er} JANVIER au 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association PRESSE ET PLURALISME tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

- Le bilan se totalise à 486.635,94 € et fait ressortir un excédent de 471.689, 14 €.
 - Le compte de résultat se totalise en charges à 531.910, 86 € et en produits à 1.003.600 €
- 

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis. Les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons notamment analysé cette année, la nature de vos recettes et le traitement de leur comptabilisation ainsi que la comptabilisation des principales opérations qu'elles ont permis de financer. Ces travaux n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

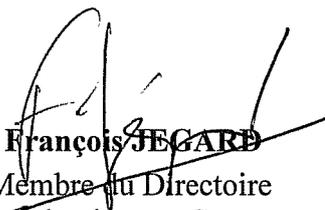
Nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion présenté à votre assemblée et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 5 juin 2009,

Le Commissaire aux Comptes

Léo JEGARD & ASSOCIES


François JEGARD
Membre du Directoire
Commissaire aux Comptes

Association PRESSE ET PLURALISME
Comptes annuels au 31 décembre 2008

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	31/12/2008
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
<i>Immobilisations corporelles</i>			
<i>Immobilisations financières</i>			
ACTIF IMMOBILISE	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Divers			
Valeurs mobilières de placement	449 033,20		449 033,20
Disponibilités			
Banques	37 602,74		37 602,74
Intérêts courus			
Charges constatées d'avance	0,00		0,00
ACTIF CIRCULANT	486 635,94	0,00	486 635,94
TOTAL GENERAL	486 635,94	0,00	486 635,94

Association PRESSE ET PLURALISME
Comptes annuels au 31 décembre 2008

BILAN PASSIF

	31/12/2008
Apport avec droit de reprise	
Réserves statutaires	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	471 689,14
Provisions règlementées	
FONDS PROPRES	471 689,14
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Dettes financières	
- Emprunts et dettes assimilées	
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes d'exploitation	
- Fournisseurs et comptes rattachés	
- Dettes fiscales et sociales	
Dettes diverses	
- Autres	14 946,80
DETTES	14 946,80
Produits constatés d'avance	0,00
TOTAL GENERAL	486 635,94

Association PRESSE ET PLURALISME
Comptes annuels au 31 décembre 2008

Compte de résultat - Charges

CHARGES	31/12/2008
Charges d'exploitation	
Achat de marchandises	
Achat d'approvisionnements	
Autres charges externes	31 910,86
Impôts, taxes et versements assimilés	
Charges de personnel	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements	
Dotations aux provisions	
Autres charges	
Charges financières	
CHARGES D'EXPLOITATION	31 910,86
CHARGES FINANCIERES	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	500 000,00
TOTAL DES CHARGES	531 910,86
Solde créditeur : bénéfice	471 689,14
TOTAL GENERAL	1 003 600,00

Association PRESSE ET PLURALISME
Compte de résultat 2008- Produits

Produits	31/12/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 003 600,00
PRODUITS FINANCIERS	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
TOTAL DES PRODUITS	
Solde débiteur : perte	
TOTAL GENERAL	1 003 600,00

NOTES ANNEXES SUR LES COMPTES ANNUELS 2008.

L'arrêté des comptes au 31 décembre 2008 constitue le premier exercice comptable de l'association Presse & Pluralisme.

Pour mémoire cette association ne comporte aucun salarié, aucune immobilisation et exerce des actions sans but lucratif. En conséquence, l'association Presse & Pluralisme n'est pas soumise aux impôts commerciaux (cf note de la D.G.I en date du 12 avril 2007).

Les comptes annuels ci-joints couvrant la période du 01-01-2008 au 31-12-2008 sont caractérisés par les données suivantes :

- Le total du bilan est de 486.635,94 €
- le résultat comptable de l'exercice fait apparaître un produit 471.689,14 €

A/ Analyse du bilan

L'actif est composé :

- De disponibilités en trésorerie pour 37.602,74 €
- De titres de placement (FONSICAV) pour 449.033,20 €

Le passif est composé pour l'essentiel :

- Du résultat de l'exercice soit 471.689,14 €
- Des charges à payer pour 14.946,80 € (frais CDC et honoraires des commissaires aux comptes).

B/ Analyse du résultat de l'exercice (471.689,14 €).

Les produits sont constitués :

- Des dons pour un montant global de 1.000.000 €
- Des cotisations pour 3.600 €

Les charges sont constituées pour l'essentiel :

- De Frais d'honoraires pour 31.391,80 €
- D'un abandon de créances pour 500.000 €

Association PRESSE ET PLURALISME
Comptes annuels au 31 décembre 2008

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Brut	1 an au plus	plus d'un an
Produits à recevoir - intérêts			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	0,00	0,00	0,00

ETAT DES DETTES	Brut	1 an au plus	plus d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat autres impôts, taxes et assimilés			
Charges à payer	14 946,80	14 946,80	
Indemnités à verser aux ayants droit			
TOTAL	14 946,80	14 946,80	0,00

Association PRESSE ET PLURALISME
Comptes annuels au 31 décembre 2008

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

31/12/2008

PRODUITS A RECEVOIR	0,00
TOTAL	0,00

Association PRESSE ET PLURALISME
Comptes annuels au 31 décembre 2008

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2008

CHARGES A PAYER	14 946,80
DETTES FOURNISSEURS ET CPTES RATTACH	0,00
40110 Fournisseurs-achats de biens	0,00
40111 Fournisseurs Prestation CDC	0,00
DETTES PERSONNEL ET CPTES RATTACHES	0,00
42820 Dettes prov/congés payés	0,00
CHARGES A PAYER	14 946,80
46860 Honoraires CAC	3 946,80
46860 Frais CDC	11 000,00
TOTAL	14 946,80